

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

PIECES A FOURNIR

- Copie du livret de famille (pages parents+enfant) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant de - de 3mois
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Photocopie des pages de vaccination de l'enfant ou certificats de vaccination ou certificats de contre-indication
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé hors Avermes
- Copie du Jugement aux affaires familiales en cas de séparation des parents

ENFANT À INSCRIRE

Ecole souhaitée : **Classe :**

Nom - Prénom de l'enfant :

Date de naissance : .../.../.... **à**..... **Sexe :** Masculin Féminin

Adresse de l'enfant :

Enfant habitant la commune

Enfant domicilié dans une commune extérieure (dérogation obligatoire à faire auprès de la commune de résidence)

Garde alternée : oui non

Fratrie scolarisée sur la commune : oui non **Ecole fréquentée :**

Nom de la nourrice le cas échéant :

Adresse :

Conduit-elle des enfants à l'école : Oui Non - **Si oui, quelle école :**

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

SITUATION : concubinage mariés pacsés séparés divorcés veuf(-ve) célibataire

RESPONSABLE LEGAL 1	
Vous êtes le/la père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>	
Nom	
Prénom	
☎ domicile	
☎ Portable	
☎ Travail	
courriel	
Employeur	
Adresse domicile	

RESPONSABLE LEGAL 2	
Vous êtes le/la <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>	
Nom	
Prénom	
☎ domicile	
☎ Portable	
☎ Travail	
courriel	
Employeur	
Adresse domicile	

Fréquentation du restaurant scolaire : Oui Non

Régime alimentaire particulier (N.B se renseigner, le service ne peut s'engager à fournir tous les régimes) : _____

Fréquentation de l'accueil périscolaire : Oui Non

Projet d'accueil individualisé (PAI) : Oui Non

L'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil périscolaire sont des temps délégués à l'Accueil de loisirs des jeunes Avermois (ALJA), il vous appartient de vous inscrire sur le site du portail famille d'Avermes (<https://avermes.portail-familles.app>) pour réserver ces activités. Renseignements à l'accueil de la mairie au 04.70.46.55.03 ou auprès de l'ALJA au 04.70.20.44.19 et sur le site www.alja.info.

1ère inscription (emménagement) – Ecole et classe fréquentée :

1ère scolarisation (1ère année de maternelle)

1ère inscription en CP- Ecole fréquentée l'année scolaire précédente :

RESTAURATION SCOLAIRE

Référent facture

Nom

Prénom

Adresse

Tél. domicile :

Tél. portable :

Adresse mail :

Notification et Consultation des factures sur votre compte du portail famille d'Avermes :

<https://avermes.portail-familles.app>

Paiement des factures par : (cocher la case correspondante)

*paiement en ligne par carte bancaire jusqu'au 20 de chaque mois sur votre compte du portail famille

*par prélèvement : Merci de joindre un RIB, le mandat de prélèvement SEPA et l'autorisation de prélèvement complétés et signés

(Documents disponibles en mairie ou sur le portail famille d'Avermes)

*espèces ou chèques (libellés à l'ordre du trésor public) en mairie jusqu'au 20 de chaque mois

CADRE RESERVE A LA MAIRIE D'AVERMES

Dossier reçu le :/...../.....

Date de la commission des affaires scolaires :/...../.....

Etablissement scolaire attribué : François Revéret Jean Moulin

Classe : Petite section Moyenne section Grande section

CP CE1 CE2 CM1 CM2 UEEA

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la mairie d'Avermes pour la finalité suivante : traitement de la demande d'inscription scolaire (école, restauration). Ce traitement de données est fondé sur l'exécution d'une mission de service public. Le destinataire de ces informations est le service en charge des affaires scolaires. Les données seront conservées pendant la durée de scolarisation de l'élève dans une école de la commune. Vous pouvez à tout moment accéder à ces informations et les rectifier en vous adressant à jegot@mairieavermes.fr. Vos droits sont les suivants : accès, rectification, effacement, limitation du traitement, droit de retrait, portabilité. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, la mairie d'Avermes a nommé un Délégué à la Protection des Données en la personne morale de l'ATDA joignable à cette adresse atdadpo@allier.fr pour toutes questions relatives la protection de vos données personnelles.